FICHE 16/

Le sous-investissement chronique en recherche et développement (R & D)

Dépenses de R & D (en % du PIB)

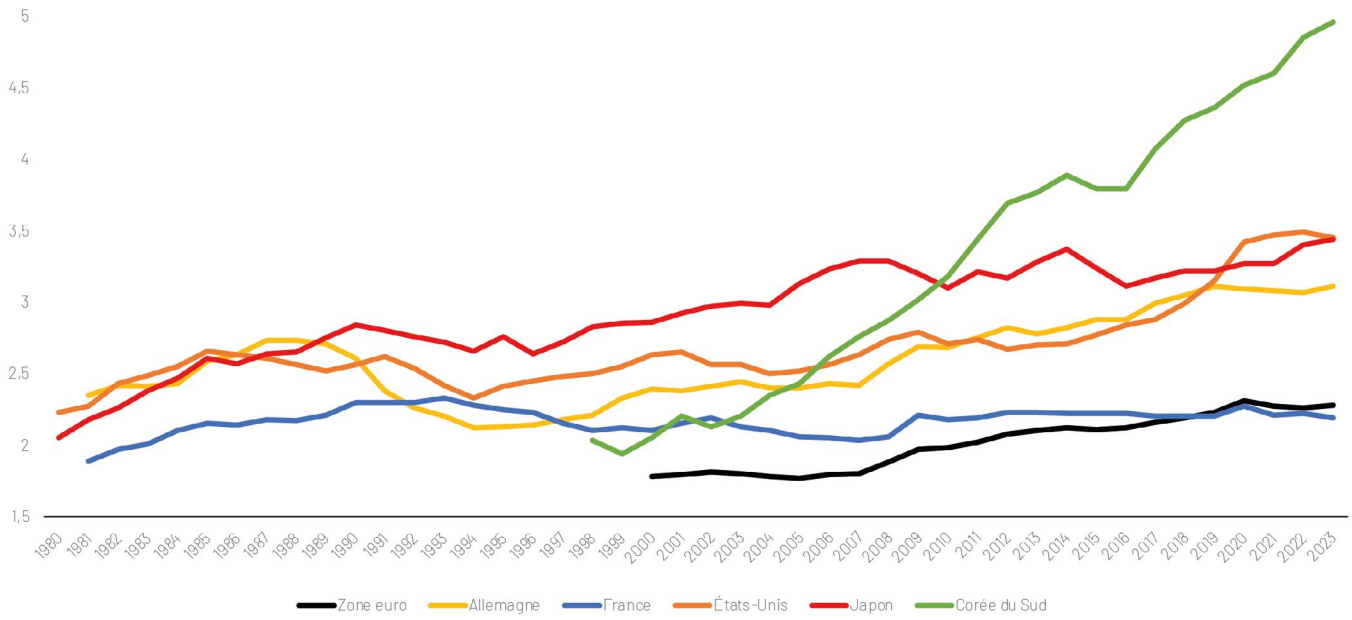

Source : Eurostat (2025).
Note de lecture : En 2023, les dépenses de R & D représentaient 2,19 % du PIB en France. La hausse en 2020 n'est qu'un trompe-l'œil, qui s'explique par la baisse du PIB liée à la crise Covid.

Le retard français en R & D

La France accuse un retard important en matière de dépenses en recherche et développement. Alors que l'objectif fixé en 2010 par la « stratégie de Lisbonne » était de 3 % du PIB, les dépenses en la matière stagnent à 2,2 % du PIB en France, loin derrière la Corée du Sud (5 %), les États-Unis (3,5 %), le Japon (3,4 %) et l'Allemagne (3,1 %).

De plus, la dynamique est mauvaise, la France décroche par rapport à la moyenne de la zone euro. En effet, entre 2009 et 2023, les dépenses consacrées à la R & D en pourcentage du PIB n'ont pas augmenté en France, alors qu'elles ont augmenté de 14,2 % pour la zone euro et 15,6 % pour l'Allemagne – qui partait pourtant de bien plus haut. La France est d'ailleurs passée sous la moyenne de la zone euro depuis le début des années 2020.

Un symptôme du coût du capital

Ce décrochage français traduit plusieurs constats. C'est d'abord une manifestation du coût du capital : l'investissement dans la R & D ne porte ses fruits qu'à long terme et comporte des incertitudes, à mille lieues de la logique court-termiste des actionnaires.

Cela traduit également le manque de vision des gouvernements successifs et l'échec de la logique de l'offre et des aides aux entreprises, qui devait leur permettre d'investir, d'innover et de monter en gamme, mais qui s'est révélée coûteuse (de l'ordre de 200 milliards en 2023) et inefficace comme nous le voyons dans le graphique ci-dessus.

En France, le secteur privé ne dépense que l'équivalent de 1,44 % du PIB en R & D contre 2,12 % en Allemagne et 2,72 % au Japon. Seul un développement de l'emploi scientifique et des crédits en faveur de la recherche permettra au pays de combler ce retard. Le crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR) doit être contrôlé, avec des conditions qui permettent réellement de s'assurer de sa bonne utilisation – à l'inverse de ce qui est fait actuellement.

Ce ne sont pas les sujets de recherche qui manquent (transition énergétique, crise climatique, économie du numérique), mais bien la vision politique de long terme que commande l'intérêt général.